

عن سعد بن الأطول رضي الله عنه قال : مات أخي وترك
ثلاث مائة دينار وترك ولدًا صغيرًا فأردت أن أنفق عليهم
فقال لي رسول الله صلى الله عليه وسلم : إنّ أخاك محبوس
بدينه فاذهب فاقض عنه

فذهبت فقضيت عنه ثمّ جئت فقلت : يا رسول الله ! قد
قضيت عنه ولم يبق إلّا امرأة تدّعي دينارين وليست لها بينة
قال رسول الله صلى الله عليه وسلم : أعطها فإنّها صادقة



D'après Sa'd Ibn Al Atwal (qu'Allah l'agrée) :
Mon frère est mort, il a laissé trois cent dinars
de dette et il a également laissé des enfants en
bas-âge.

Ainsi, j'ai voulu subvenir à leurs besoins mais le
Prophète (que la prière d'Allah et Son salut



soient sur lui) m'a dit: « Certes ton frère est empêché (*) à cause de sa dette ainsi règle-la pour lui ».

Je suis donc parti et j'ai réglé sa dette.

Ensuite, je suis revenu et j'ai dit : Ô Messenger d'Allah ! J'ai payé pour lui et il ne reste qu'une femme qui prétend qu'il lui devait deux dinars mais elle n'a aucune preuve.

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « Donne-lui car elle dit vrai ».

(Rapporté par l'imam Ahmed dans son Mousnad n°17227 et authentifié par Cheikh Shouayb Arnaout dans sa correction du Mousnad)

Jugement : authentifié par Cheikh Shouayb Arnaout dans sa correction du Mousnad (Cheikh Shouayb Arnaout)